



—Priorités de l'ARS Poitou-Charentes en matière de promotion de la santé et de nutrition 2011 -2015

CRALIM - 11 janvier 2012

Cadre de Référence

Le CPOM de l'agence

Le PRS - Schéma Régional de Prévention

Le PRS - PRAPS

Le PNNS 3

Le Plan Obésité

Promotion de la santé en matière de nutrition

Développer une **démarche transversale** de promotion de la santé en matière de nutrition et notamment :

- ☛ Animation d'une instance régionale multipartenariale : le CTRN
 - Existe depuis 2003

- ☛ Par la promotion de programmes ou projets intersectoriels d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'activité physique
 - Programme santé scolaire
 - Programme pour l'Alimentation : Dispositif 1 fruit pour la récré, participation aux groupes de travail (Précarité et information alimentaire)
 - Co-financement de projets : classeur recettes, projet MINGA,...

- ☛ Coordination des actions dans le cadre de la CCPP

PNNS 3 : Plan Nationale de l'Alimentation et Programme éducation santé 2011-2015

Promotion de la santé - PRAPS

(Fiche 7 : Nutrition et précarité)

Mise en **cohérence** des programmes et actions nutrition autour et avec :

Populations ciblées : personnes ayant recours à l'aide alimentaire, gens du voyage, migrants, familles monoparentales, détenus, populations rurales isolées, jeunes en situation de précarité ou d'insertion.

Territoires priorités : quartiers CUCS ou ZUS, territoires faisant l'objet de CLS dans lesquels la nutrition a été identifiée comme axe prioritaire, territoires ruraux isolés

☞ Participer à la réduction des Inégalités Sociales de Santé en matière nutritionnelle (PNNS 3, Axe 1 : mesure 1, actions 2 et 4)

☞ Faciliter l'accès à tous à une alimentation de qualité
(PNNS 3, Axe 1 : mesure 2, action 6)

- Développer des actions d'éducation nutritionnelle et de promotion de la santé en lien avec l'offre alimentaire pour développer les comportements favorables à la santé
- prise en compte des inégalités sociales de santé au sein des projets nutritionnels
- définition de critères qualités pour un "atelier cuisine" en promotion de la santé et en éducation nutritionnelle

Promotion de la santé - PRAPS

(Fiche 7 : Nutrition et précarité)

Améliorer la **connaissance** sur les comportements alimentaires des populations précaires et développer des actions d'information et d'éducation nutritionnelle **adaptées**

☞ Tenir compte des études nationales de populations (ABENA 2...)
(PNNS 3, volet transversal : mesure 2, action 40)

☞ Projet d'étude sur les comportements alimentaires des familles monoparentales ayant recours à l'aide alimentaire du Poitou-Charentes

☞ ...

Promotion de la santé - PRAPS

(Fiche 7 : Nutrition et précarité)

Promouvoir l'**Activité Physique** comme facteur de santé au sein des dispositifs de politique locale notamment sur certains territoires ou pour certaines populations

☛ Renforcement de la prise en compte de la promotion de l'AP comme facteur de santé en s'appuyant sur les dispositifs locaux (ASV)

(PNNS 3, Axe 2 : mesure 2, action 17)

Promotion de la santé - PRAPS

(Fiche 7 : Nutrition et précarité)

Mettre en évidence la dimension précarité dans les actions d'éducation nutritionnelle avec les populations ciblées et auprès des opérateurs relais

→ *Animateurs CS, animateurs santé, bénévoles de l'aide alimentaire etc...*

☛ **Développer des actions d'éducation et d'information spécifiques**

(PNNS 3, Axe 1 : mesure 1, actions 2 et 4)

☛ **Diffuser et utiliser les outils adaptés**

(PNNS 3, Axe 1 : mesure 1, actions 5)

☛ **Sensibiliser les promoteurs à prise en compte des ISS dans les projets développés en éducation nutritionnelle**

- Information des bénévoles de l'aide alimentaire sur l'approche de la précarité (accueil/écoute) pour adapter les messages

- Poursuite des liens avec les différents opérateurs : BA, CS...

Merci de votre attention